Image not found or type unknown

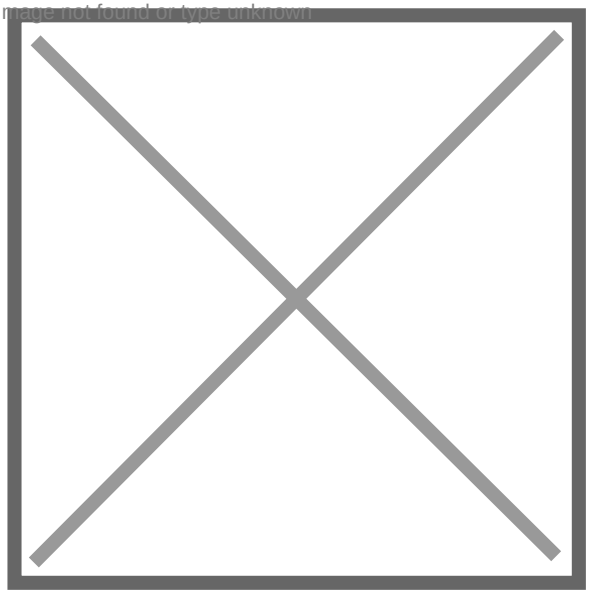

Droit de passage et voisinage

Par **manon95**, le **12/01/2013** à **12:45**

Bonjour,
j'habite actuellement dans un appartement se trouvant dans une cours avec servitude de passage celons les propos du propriétaire de la maison voisine.
J'aurais souhaiter savoir quel sont mes droits car il y a quelques semaines il à décider de mettre ça poubelle plastique juste à coter de ma fenêtre,des plante le long de mon mur.
Cette été c'était la table de ping-pong de son fils devant mes fenêtre sans parler de son linge etc.
Je dois dire que c'est très désagréable surtout quand il vient a sa poubelle tout les soir en jetant un œil a l'interieur de notre appart.
Donc ma question est a til le droit, ou doit il respecter une limite pas rapport a mes murs ??

Merci d'avance pour vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés